



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL**

Conseil du **30 mai 2016**

Délibération n° 2016-1195

commission principale : **déplacements et voirie**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Boulevard périphérique nord de Lyon - Gestion du péage - Modification des tarifs des abonnements mensualisés pendant la période des travaux de mise en sécurité prévue par la délibération n° 2015-0861 du Conseil du 10 décembre 2015**

service : **Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la voirie**

**Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Da Passano**

**Président : Monsieur Gérard Collomb**

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : lundi 9 mai 2016

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 1er juin 2016

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mme Vessiller, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Képénékian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mmes Piantoni, Ait-Maten, M. Artigny, Mmes Balas, Basdereff, Beautemps, Berra, MM. Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Butin, Cachard, Casola, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mme Fautra, MM. Fromain, Gachet, Mmes Gailliot, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Havard, Hémon, Mme Hobert, M. Huguet, Mme Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Kabalo, Lavache, Lebuhotel, Mme Lecerf, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Morige, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, M. Piegay, Mme Pietka, M. Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhrich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vincendet.

Absents excusés : Mmes Guillemot (pouvoir à M. Kimelfeld), Cardona (pouvoir à M. Vergiat), MM. Barret (pouvoir à Mme Sarselli), Fenech (pouvoir à Mme Balas), Forissier (pouvoir à M. Quiniou), Mme Geoffroy (pouvoir à Mme Lecerf), M. Jeandin (pouvoir à M. Vincent), Mmes Laval (pouvoir à Mme Corsale), Leclerc (pouvoir à M. Vincendet), M. Vial (pouvoir à M. Suchet).

Absents non excusés : M. Aggoun.

**Conseil du 30 mai 2016****Délibération n° 2016-1195**

commission principale : déplacements et voirie

objet : **Boulevard périphérique nord de Lyon - Gestion du péage - Modification des tarifs des abonnements mensualisés pendant la période des travaux de mise en sécurité prévue par la délibération n° 2015-0861 du Conseil du 10 décembre 2015**

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la voirie

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 27 avril 2016, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le boulevard périphérique nord de Lyon (BPNL) est, depuis le 2 janvier 2015, géré dans le cadre d'un contrat de partenariat public-privé attribué, par délibération n° 2014-0344 du Conseil de la Communauté urbaine de Lyon du 3 novembre 2014, à la société LEONORD qui regroupe les entreprises FAYAT, SANEF et FIDEPPP2. Ce contrat global comprend la réalisation de travaux de mise en sécurité des tunnels du BPNL, l'exploitation et la maintenance de l'ouvrage pendant 20 ans.

Le planning initial des travaux prévoit pour les années 2016, 2017 et le premier quadrimestre 2018, les modalités suivantes de fermeture annuelle des tunnels :

- 180 nuits en semaine,
- 12 week-ends,
- 12 nuits du samedi au dimanche et 12 nuits du dimanche au lundi,
- une fermeture totale en été à la mi-juillet pour 5 semaines.

Le partenaire LEONORD propose à la Métropole de Lyon une modification de son planning initial des fermetures sur toute la durée des travaux, jusqu'en avril 2018. Cette proposition consiste essentiellement à remplacer tous les week-ends de fermeture par un allongement de la durée de fermeture estivale d'une semaine sur les années 2016 et 2017. Cela se traduirait donc par une fermeture totale de 6 semaines en période estivale entre la mi-juillet et la fin août sur 2016 et 2017.

Cette proposition permet au partenaire de sécuriser et d'optimiser ses processus techniques et organisationnels de réalisation des travaux de mise en sécurité des ouvrages du BPNL.

Pour la personne publique, cette modification permet de diminuer significativement la gêne sur la circulation et de rendre plus facile l'accessibilité des pôles d'agglomération, en particulier pendant les week-ends. Ainsi, sur toute la période de travaux, de 2016 à 2018, ce sont plus de 700 000 usagers supplémentaires qui pourront emprunter les ouvrages du BPNL. Selon les estimations des services de la Métropole, les recettes des péages augmenteront de plus d'1,5 million d'euros. Ces recettes de péages sont perçues directement par la Métropole.

La proposition de modification du planning des fermetures, présentée par le partenaire LEONORD, n'engendre aucun surcoût imputable à la Métropole sur le contrat de partenariat public-privé.

Elle fera l'objet d'un avenant au contrat qui sera présenté au Conseil dans les prochains mois.

La délibération n° 2015-0861 du Conseil du 10 décembre 2015 approuvait, afin de prendre en compte la gêne occasionnée par ces fermetures sur les usagers :

- le gel tarifaire pendant la durée du chantier des travaux de mise en sécurité,
- des réductions de tarifs pour les abonnements mensualisés : "Rhône Pass mensuel", "Rhône Pass annuel" et "forfait mensuel" : réduction de 50 % pour les mois de juillet et août 2016, et réduction de 10 % pour les autres mois.

Il est aujourd'hui proposé au Conseil de modifier cette dernière délibération et de porter la réduction des tarifs pour les abonnements mensualisés "Rhône Pass mensuel", "Rhône Pass annuel" et "forfait mensuel" pour les mois d'août 2016 et 2017 à 100 % ; les tunnels du BPNL étant fermés 27 jours sur 31 en 2016 et 28 jours sur 31 en 2017. La prévision de recettes de péages supplémentaires de 1,5 million d'euros tient compte de cette nouvelle réduction.

Il est enfin proposé au Conseil de conserver les autres dispositions concernant le gel et les réductions des tarifs pendant la durée du chantier des travaux de mise en sécurité ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

#### DELIBERE

1° - **Approuve** la modification de la délibération n° 2015-0861 du Conseil du 10 décembre 2015 portant la réduction des tarifs pour les abonnements mensualisés "Rhône Pass mensuel", "Rhône Pass annuel" et "forfait mensuel" à :

- 50 % pour les mois de juillet 2016 et 2017,
- 100 % pour les mois d'août 2016 et 2017,
- 10 % pour les autres mois de 2016 et 2017 et les quatre premiers mois de 2018.

La disposition concernant le gel des tarifs pendant la durée du chantier des travaux de mise en sécurité est inchangée.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Reçu au contrôle de légalité le : 1 juin 2016.**